

AA240

PERFECTIONNEMENT

1 jour 7 heures

553 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Compte de résultat en prévoyance et santé collective

OBJECTIFS

- **Connaître** la réglementation afférente au compte de résultats
- **Connaître** la méthode d'évaluation des provisions liées au compte de résultats

PROGRAMME

A. FONDEMENTS DU COMPTE DE RÉSULTATS DES CONTRATS COLLECTIFS

1. Contrepartie nécessaire de l'anticipation des participations aux bénéficiaires
2. Outil de suivi du portefeuille des contrats collectifs

B. OBLIGATIONS POSÉES PAR LA LOI EVIN

1. Dispositions des articles 15 et 16 de la loi Evin
2. Notion de mutualisation
3. Obligations imposées aux compagnies d'assurances
4. Objectifs poursuivis par la loi Evin

C. ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTATS

1. Primes ou cotisations
2. Sinistres payés et à payer
3. Provisions à constituer
4. Poste « divers »
5. Nombre de salariés couverts

D. ÉVALUATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES À PAYER ET LES RÈGLES DE CALCUL DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES

1. Types de provisions selon les risques
2. Risques de décès
3. Risques d'incapacité temporaire et d'invalidité
4. Risques de frais de santé

E. PROVISION D'ÉGALISATION

1. Contexte de sa création
2. Dispositions juridiques et fiscales
3. Risques éligibles
4. Règles de calcul et de plafonnement
5. Limites d'application de la provision d'égalisation

F. FORME DES COMPTES DE RÉSULTATS

1. Principes
2. Exemple de compte de prévoyance
3. Exemple de compte santé
4. Limites d'exploitation du compte de résultats
5. Recommandation AMRAE / FFA

PUBLIC

- Chargés de clientèle
- Gestionnaires de contrat

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.
AA140 - AL140

POINTS FORTS


L'approche pragmatique du formateur permet de s'appuyer sur des exemples concrets.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance de personnes, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

10 juillet 

Disponible en régions
sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.